

AR Prefecture

006-210600060-20210412-202104003-DE

Reçu le 16/04/2021

Publié le 16/04/2021

DELIBERATION N°2021-04-3

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune d'ASPREMONT (06790)**

Séance du 12 Avril 2021

Date de convocation :
07.04.2021

L'an deux mille vingt et un le douze avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Visio conférence, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE

Présents :

M. BONSIGNORE Pascal

M. ARZANI Jean-Pierre

Mme PERNOT Chantal

M. Joël PIERACCINI

Mme FAYOLLE Patricia

M. CHAIX Michel

Mme LEURETTE Catherine

Mme GIGNOUX Laure

M. MERCIER Thierry

M. LE MORVAN Gilles

Mme HAM Emmanuelle

M. COUBETERGUES Benoît

M. BARBIER Olivier

Mme VONNER Isabelle

M. GIAUFFRET-SIMONGIOVANI Caroline

Mme DI BARTOLO Claire

Excusés :

Mme LEBRETON Elisabeth a donné procuration à M.

M ANDRIO Franck

DI BAROLO Claire a été nommé(e) secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Pouvoirs : 1

Votants : 17

AR Prefecture

006-210600060-20210412-202104003-DE
Reçu le 16/04/2021
Publié le 16/04/2021

OBJET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2121-31 du code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le « Conseil Municipal arrête le compte administratif qui est lui annuellement présenté par le Maire »,

Considérant la lecture du compte administratif qui laisse apparaître :

Pour la section de Fonctionnement

Dépenses réalisées : 1 213 840,33

Recettes réalisées : 1 857 630,01

Pour la section d'investissement

Dépenses réalisées 3 150 593,75

Recettes réalisées 2 986 669,38

Soit un résultat de clôture de l'exercice défini de la manière suivante :

Investissement un excédent de 643 789,68 euros

Fonctionnement un déficit de 163 924,37 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver le compte administratif 2020 de la commune.

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.

Au registre sont les signatures.

Aspremont, 13 Avril 2021

Le Maire,



Pascal BONSIGNORE